

Atelier 10

Quels sont les modes de financement à disposition ?

Bertrand VANDEN ABEELE, Responsable collectivités locales, Electrabel

L'ouverture du marché a permis de faire émerger une réelle prise de conscience au sein des collectivités locales de l'importance de leurs achats d'énergie comme composante intégrante de leurs politiques énergétiques locales.

Ainsi, de nombreuses villes, départements et régions ont entamé le recensement précis de leurs consommations d'électricité et de gaz et s'apprêtent à lancer leurs consultations sans attendre l'ouverture complète du marché en 2007.

Pour répondre à ces consultations, dans le cadre de son partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône, Electrabel, Groupe SUEZ, a créé **PublicEnergie**, gamme d'offres spécifiquement adaptée aux collectivités locales, notamment grâce aux prestations de maîtrise de la demande en énergie (MDE) et aux solutions d'électricité verte **AlpEnergie**.

Les premières consultations initiées par les collectivités locales pour leurs achats d'énergie ont connu des fortunes diverses. Les conditions de marché et certaines options retenues notamment en matière d'allotissement des consommations ont en effet pénalisé la compétitivité des offres dérégulées et démontré l'intérêt qu'il pouvait y avoir de privilégier une approche globale des consommations d'énergie, plutôt que de centrer la mise en concurrence sur les seuls prix unitaires des kWh consommés.

Cette situation est d'autant plus vraie que les collectivités locales se caractérisent par la multiplicité de leurs points de consommations, soulignant l'importance des services associés à la fourniture proprement dite portant sur la facturation et le suivi des consommations, sur l'analyse des consommations, sur l'assistance technique pour la gestion de l'acheminement...

Dans ce cadre, le mécanisme des certificats d'économie d'énergie revêt une importance toute particulière puisqu'il obligera Electrabel Groupe SUEZ, comme les autres fournisseurs d'énergie, à mettre en place, auprès de ses clients, des mesures concrètes d'économie d'énergie.

Dans ce cadre, Electrabel Groupe SUEZ a souhaité développer en priorité des actions d'économies d'énergie à destination des collectivités locales. Ces mesures, éligibles aux mécanismes de certificats, pourront être proposées aux collectivités locales dans le cadre des offres de fourniture d'énergie et de services associés.

Ces offres, qui seront présentées à l'occasion des 7^{èmes} Assises de l'Energie, devraient contribuer à aider les collectivités locales à atteindre leur objectif de sobriété énergétique, tant pour leurs bâtiments que pour leur éclairage public.

Electrabel appartient au groupe de tête des énergéticiens européens et est leader du marché au Benelux. Elle saisit l'occasion de l'ouverture du marché de l'électricité et du gaz naturel pour s'assurer une croissance durable en Europe en respectant des critères stricts de rentabilité. Electrabel gère un parc de production diversifié de plus de 29 200 MW et exerce des activités de trading sur tous les marchés d'énergie. Electrabel est une filiale de SUEZ, un groupe international industriel et de services actif dans l'énergie et l'environnement.

En France, Electrabel, Groupe SUEZ, dispose de 4820 MW de capacité de production. Elle développe son offre de produits et services énergétiques en tirant parti des synergies entre l'électricité et le gaz naturel et propose à chaque client une offre de proximité et de qualité, s'appuyant sur des filiales commerciales et des partenariats avec des opérateurs locaux.

Bertrand VANDEN ABEELE, Electrabel

Bertrand.VandenAbeele@electrabel.fr